



**Ensemble téléassistance
habitat**

Important



- **L'utilisation du bracelet ne remplace pas le soin médical.**
- **Le bracelet ne doit jamais retarder la recherche de l'aide médicale.**
- **En cas d'urgence et si votre état le permet, ne pas attendre le déclenchement de l'alarme automatique mais appuyer sur le bouton d'alarme manuelle.**

- Le système prévient que vous avez besoin d'aide uniquement si une alarme automatique ou manuelle est déclenchée.
- Vérifiez que vous avez bien compris les limites du fonctionnement et de la sécurité du système.
- Ne pas utiliser le système pour surveiller un état pathologique particulier.
- Ne pas porter le bracelet sur un bras paralysé.
- Les changements ou les prises irrégulières de médicaments risquent de générer de fausses alarmes.
- Le bracelet est composé de matériaux qui n'irritent pas la peau ; si vous notez cependant des réactions allergiques, contactez votre installateur. Les vis sur le bracelet sont en acier

inoxydable, et contiennent de petites quantités de nickel et de chrome.

- Les tissus cutanés très fins ou inversement, une importante rétention de liquide au niveau du poignet risquent d'entraîner un dysfonctionnement du système.

Changement de médicaments et admission à l'hôpital

- Si votre médication change, n'oubliez pas d'en avertir un opérateur du service de téléassistance car les changements de médicaments peuvent déclencher de fausses alarmes.
- Si vous allez à l'hôpital, pensez à remettre le bracelet au moins une heure avant votre

Important

retour. Prévenez aussi un opérateur du service de téléassistance de votre retour.



En tant qu'abonné, pour entrer en contact avec un opérateur du service de téléassistance, vous composez le 0820 888 001.

Sommaire

Présentation 4

Mise en place du bracelet 7

Utilisation quotidienne 8

Précautions à prendre 13

Entretien du bracelet 14

Instructions à respecter 14

Présentation

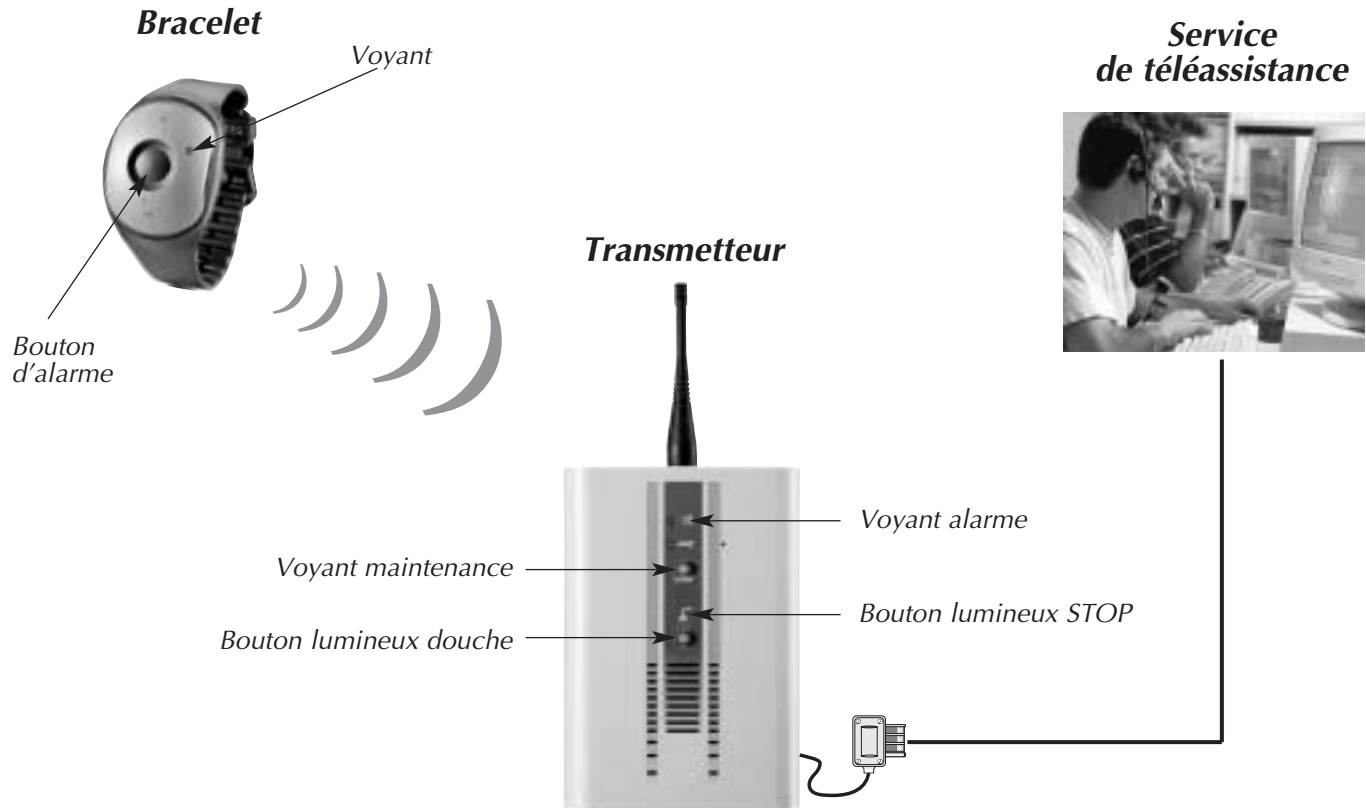
Le système à domicile se compose des 2 éléments :

- **Un bracelet**, il surveille en permanence votre niveau d'activité par des capteurs intégrés. Il déclenche une alarme :
 - systématiquement, dès l'appui sur le bouton d'alarme du bracelet pendant environ 3 secondes,
 - selon le contrat souscrit, automatiquement (sans aucune intervention manuelle volontaire) :
 - si le bracelet est retiré du poignet à n'importe quel moment de la journée (= détection du non port du bracelet),
 - en cas d'urgence, si le porteur du bracelet se trouve dans l'incapacité d'appuyer sur le bouton d'alarme du bracelet.
- **Un transmetteur de téléassistance** :
 - il reçoit en permanence les informations émises par le bracelet,
 - il analyse les informations,
 - il transmet les alarmes via le réseau téléphonique au destinataire des alarmes prédéfini.

Le service de téléassistance : un opérateur formé reçoit les alarmes et

- prendra toutes les dispositions utiles lorsque vous aurez besoin d'aide,
- peut alors vous parler et vous rassurer via un dispositif téléphonique qui se trouve à l'intérieur du transmetteur,
- peut diriger les alarmes vers :
 - des membres de la famille,
 - des amis, des voisins,
 - un centre spécialisé de réception d'alarmes.

Présentation



Présentation*

Assistance automatique

Le système surveille votre niveau d'activité 24 h/24.

Il peut automatiquement envoyer deux types d'alarmes s'il détecte :

- une inactivité anormale par rapport à votre période d'inactivité habituelle (30 min. d'inactivité minimum pendant la journée ; 1 h d'inactivité pendant la nuit),
- une passivité trop longue pendant 3 à 5 h. Cette alarme ne peut être déclenchée que dans la journée, de 9 h à 20 h.

Communication vocale

Après la réception de votre alarme, l'opérateur du service de téléassistance pourra vous parler grâce au dispositif téléphonique qui se trouve à l'intérieur du transmetteur :

- vous ne devez rien faire pour ouvrir la communication vocale,
- vous devez seulement répondre aux questions posées par l'opérateur pour qu'il puisse faire une évaluation de la situation,
- vous pouvez lui parler même si vous vous trouvez à plusieurs mètres de l'unité de base.

Auto surveillance du système

Le système surveille en permanence son propre fonctionnement.

Il envoie automatiquement une alarme d'erreur au service de téléassistance :

- si le système ne fonctionne pas correctement,
- lorsque les piles doivent être remplacées.

* Attention : selon le contrat souscrit.

Mise en place du bracelet

A faire :

- si vous êtes droitier, le bracelet doit être attaché au poignet gauche et inversement,
- si un côté du corps est paralysé, le bracelet doit être attaché sur le poignet du côté opposé,
- il ne doit ni trop serrer le poignet, ni provoquer de gêne. Il doit toutefois être **suffisamment serré afin que la partie inférieure et les attaches du bracelet soient en permanence au contact de la peau (Fig. A)**, même lorsque le bras est en mouvement. Cette consigne est importante car le bracelet ne peut surveiller le niveau d'activité et les signaux physiologiques que lorsqu'il est en contact avec la peau.



Si vous pouvez faire tourner le bracelet autour du poignet, c'est qu'il n'est pas assez serré (Fig. B).

Fig. A



Fig. B



Ne pas :

- porter une montre ou un bijou sur le poignet autour duquel est attaché le bracelet ; ces objets risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système,
- placer d'éléments (par exemple, un protège poignet) entre le bracelet et le poignet,
- desserrer trop le bracelet, le système pourrait envoyer un avertissement "Bracelet retiré" ou un autre avertissement concernant le bracelet.

Utilisation quotidienne

Lorsque vous commencez à utiliser le bracelet, le système prend connaissance de votre rythme quotidien pendant une période de 4 jours, c'est-à-dire qu'il enregistre vos périodes d'inactivité normales pendant 4 jours et 4 nuits.



Pendant cette période d'étalonnage, il est possible que des "fausses alarmes" surviennent.

Bouton d'alarme

Si vous avez besoin d'aide :

- appuyez immédiatement sur le bouton du bracelet pendant environ trois secondes, jusqu'à ce que le témoin lumineux rouge du bracelet s'allume,
- n'attendez pas que le bracelet déclenche une alarme automatique.



Sorties

- Vous pouvez vous déplacer librement avec le bracelet.
- Si vous sortez, n'enlevez pas le bracelet. Vous n'avez pas à prévenir ou à informer quelqu'un de cette sortie.



Le bracelet est capable de transmettre des alarmes lorsque vous vous trouvez à la maison, sur un rayon d'environ 20 à 30 mètres du transmetteur selon les matériaux de construction.

Utilisation quotidienne

Absences de longue durée

- Lorsque vous partez en vacances ou que vous êtes absent pendant plusieurs jours, informez un opérateur du service de téléassistance de votre absence.
- Il faut remettre votre bracelet au poignet au moins une heure avant de rentrer à la maison.



Ne débranchez pas le transmetteur de la ligne téléphonique.



En tant qu'abonné, pour entrer en contact avec un opérateur du service de téléassistance, composer le 0820 888 001.

Utilisation quotidienne

Témoin lumineux “alarme” (orange) est allumé lorsque :

- le bracelet a envoyé une alarme manuelle ou une alarme automatique,
- tant que le destinataire n’a pas validé ou annulé l’alarme en appuyant sur le bouton “STOP”.

Le témoin lumineux “alarme” clignote de temps en temps pour indiquer que :

- le système de téléassistance fonctionne correctement,
- le transmetteur reçoit un signal en provenance du bracelet.



Témoin lumineux “maintenance” (orange) :

- s’allume lorsque les piles du bracelet ou du transmetteur doivent être remplacées. Le centre de service de téléassistance recevra un message indiquant de quelles piles il s’agit,
 - clignote sans cesse si le transmetteur est endommagé.
- Contactez alors l’installateur qui a mis en service le système.



Utilisation quotidienne

Témoin lumineux "STOP" (vert) :

- s'allume pour indiquer que la connexion entre le bracelet et le transmetteur fonctionne correctement. Vous pouvez annuler une alarme en appuyant sur le bouton "STOP",
- peut clignoter lorsque le bracelet est hors de portée du transmetteur. Le clignotement dure de 2 à 25 minutes environ après votre retour, selon votre activité.



Témoins lumineux "STOP" et "douche" (vert) :

- s'allument lorsque le transmetteur est alimenté en électricité,
 - clignotent lorsqu'une programmation est en cours,
 - s'éteignent lorsqu'il y a une coupure d'alimentation secteur.
- En cas de coupure secteur, après 1 h de coupure, le transmetteur :
- envoie une alarme au centre de service de téléassistance,
 - un opérateur se charge alors d'informer l'un des contacts,
 - l'ensemble de téléassistance habitat continue à fonctionner correctement pendant 2 h car il est secouru par une batterie (au total, un fonctionnement hors alimentation secteur est assuré pendant au moins 3 h).



Utilisation quotidienne

Témoin lumineux “douche” (vert)

Pour prendre une douche, faire la toilette ou pour toute occasion durant laquelle le bracelet pourrait être immergé, il est impératif de retirer le bracelet. Pour ne pas oublier de remettre le bracelet au poignet, appuyer sur le bouton “douche”. Le voyant se met alors à clignoter. 40 minutes plus tard, si le bracelet n’a pas été rattaché, le transmetteur émettra des “bips” sonores afin d’attirer l’attention de l’utilisateur ou de son aidant. Ces bips dureront 10 minutes ou cesseront dès que le bracelet aura été rattaché.

Envoi d’une Alarme automatique

Si l’appui sur le bouton “douche” a bien été effectué, le transmetteur enverra automatiquement une alarme au centre de service de téléassistance au terme du délai de 50 minutes. Dans ce cas, un opérateur rentrera en contact avec l’utilisateur pour l’inciter à ré-attacher le bracelet.

Relance éventuelle du délai d’alarme

Pour prolonger la durée de la douche ou de la toilette, il est possible de ré-appuyer sur le bouton “douche” et de disposer ainsi de 40 minutes supplémentaires.



Pour ne pas risquer d’oublier de remettre le bracelet et pour être certain que le centre de service puisse réagir, penser à appuyer sur le bouton “douche” !



Notre conseil

L’appui sur le bouton “douche” peut être utilisé à l’occasion de tout retrait volontaire du bracelet, par exemple lors d’une lessive ou d’une vaisselle faite à la main.

Précautions à prendre

Coupage d'alimentation

secteur

Les deux voyants verts (STOP et douche) se sont éteints :

- vérifier si le cordon d'alimentation du transmetteur est bien raccordé à sa prise ; si ce n'est pas le cas, le raccorder et vérifier que les 2 voyants s'éclairent en vert,
- si le cordon est raccordé, vérifier la présence du secteur.

Au retour de l'alimentation secteur, le système retrouve son fonctionnement normal automatiquement sans aucune intervention manuelle.

Contact avec l'eau

- Le bracelet est résistant aux petites projections d'eau, mais il n'est pas étanche.
- Les produits ménagers ou chimiques risquent de l'endommager.
- Il n'est pas nécessaire de retirer le bracelet pour se laver les mains ou faire la vaisselle.
- Veiller à ne pas l'immerger ni à l'exposer à de grandes projections d'eau.



Bain, douche et sauna

- Le bracelet doit être retiré pour prendre un bain ou une douche.
- Ne pas porter le bracelet dans un sauna ou une piscine.



Entretien du bracelet

Un nettoyage hebdomadaire du bracelet est obligatoire pour le bon fonctionnement du système.

- Nettoyer la partie inférieure du bracelet et l'intérieur des attaches à l'aide d'un chiffon humide non pelucheux.
- Sécher soigneusement le bracelet avec un chiffon sec.



Ne pas utiliser de solvants ou de détergents. Ne jamais gratter ni frotter la partie inférieure du bracelet.

Instructions à respecter

- Manipuler le bracelet avec précaution.
- Ne pas essayer d'ouvrir le bracelet au risque de l'endommager. Seules les personnes habilitées peuvent effectuer cette opération.
- Ne pas taper sur le produit, le secouer ou le faire tomber.
- Ne pas peindre le produit.
- Placer le bracelet à une distance minimale de 20 cm d'un stimulateur cardiaque afin d'éviter tout risque d'interférence.
- En cas de perturbations avec des prothèses auditives, merci de contacter l'installateur qui a mis en service le système.
- En cas de perturbations radios avec d'autres appareils médicaux, contacter le médecin référent ou le fabricant.

Destination des produits :

Les matériels commercialisés par DAITEM sont conçus pour contribuer à la protection et au confort d'habitations et de certains locaux professionnels ou pour contribuer à la protection et au bien-être des personnes, dans les limites techniques et d'environnement décrites dans la documentation fournie par DAITEM et recommandées par le revendeur.

Marquage CE et réglementation :

Les produits commercialisés par DAITEM sont conformes aux exigences essentielles des directives européennes qui les concernent. Le marquage CE atteste de la conformité des produits à ces directives et aux normes qui définissent les spécifications techniques à respecter.

Réseaux de communication (indisponibilité) :

DAITEM rappelle à l'utilisateur que ses systèmes fonctionnent grâce aux réseaux de télécommunication (réseaux téléphoniques commutés publics, radios, GSM etc.) dont la disponibilité ne peut pas être garantie à 100 %.

DAITEM attire donc l'attention de l'utilisateur sur le fait qu'une indisponibilité qui apparaîtrait sur ces réseaux pourrait avoir comme conséquence une indisponibilité de ses propres systèmes. Dans une telle situation, indépendante de sa volonté, DAITEM confirme à l'utilisateur que ni sa responsabilité, ni celle du fabricant ne pourra être engagée pour les conséquences dommageables qu'une telle situation pourrait entraîner.



Afin de pouvoir le contacter avec facilité, il est conseillé de noter ici les coordonnées de l'installateur qui a mis en œuvre cet ensemble Téléassistance habitat.

Coordonnées de l'installateur

